C0110

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

PREMIER NIVEAU DE RÉPONSE SUR LES ASPECTS FINANCIERS DU CONTRAT DE LOCATION

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Une approche générale des différents postes figurant sur l'avis d'échéance et leur fonctionnement

Les conditions financières applicables au contrat de location relèvent de dispositions spécifiques qui, pour certaines, sont exclusives au secteur du logement social : le loyer est calculé selon des modalités liées au financement mobilisé pour la construction et le Supplément de Loyer Solidarité (SLS) prend en compte l'évolution des ressources des locataires. Pour éviter les recours de la part des locataires ou de leurs associations ou tenir compte d'éventuels contrôles de l'ANCOLS, les bailleurs sociaux se doivent de respecter strictement la réglementation en vigueur et en constante évolution. Pour une approche en profondeur du contrat de location, il est souhaitable de suivre les autres stages plus spécialisés relatifs à la gestion du contrat de location.

PUBLIC

Personnel des services de gestion locative récemment recruté ou muté, personnel d'accueil ou de proximité devant apporter un premier niveau de réponse au locataire.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les modes de calcul du loyer et de sa révision
› définir le principe des charges récupérables, les provisions et la régularisation annuelle
› traiter la restitution du dépôt de garantie
› identifier les modalités d'application du SLS
› repérer les conditions et paramètres du calcul de l'APL ainsi que l'application de la RLS.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques. Exemples pratiques. Échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Marie-Frédérique BLANC ou Pélagie N'GUESSAN, Consultantes-formatrices spécialisées en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 4 juin 2026 - Distanciel
le 9 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le dépôt de garantie
- montant, objet
- modalités de restitution

Le loyer - évolution possible
- notions de surface corrigée et utile
- fixation du loyer initial
- révision annuelle
- loyer à la relocation

Aides au logement
- conditions relatives aux bénéficiaires et aux logements
- paramètres du calcul de l'APL
- fonctionnement de la RL

Les charges récupérables
- définition et répartition bailleur/locataire
- provisions
- régularisation des charges

Le SLS/l'OPS
- enquêtes
- champs d'application
- modalités de calcul et plafonnement
- pénalités

Divers
- remise
- 3ème ligne de quittance

Fin du contrat de location.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.